



Règlement de la consultation

Mode d'emploi pour candidater

Animations des Espaces Naturels de la MEL pour la saison 2027– 18 lots

Procédure adaptée ouverte – Consultation n° 26NA98

Calendrier de la consultation

Date limite des candidats pour poser des questions	21 / 09 / 2026
Date limite MEL des réponses aux questions et pour modifier les documents	24 / 09 / 2026
 Date limite de réception des offres par la MEL	01 / 10 / 2026 à 12 h
Date de fin de validité des offres	31 / 03 / 2026

Informations essentielles

 Marché réservé	☐ oui	☒ non
 Considération sociale	☐ oui	☒ non
 Considération environnementale	☒ oui	☐ non
 Ouverture aux variantes	Interdites	
 Prestations supplémentaires éventuelles	☐ oui	☒ non
 Forme de groupement imposée	Aucune	
 Modalités de facturation	Chorus Pro	
 Modalités de signature du marché	À l'attribution, manuscrite ou électronique	
 DUME acheteur	☐ oui	☒ non
 Visite prévue	☒ non	

Sommaire

Préambule : dématérialisation des échanges.....	3
Partie 1 : de quoi s'agit-il ?	4
1. 1. Les intervenants	4
1. 2. La consultation	4
1.2 .a. Description globale de la consultation	4
1.2 .b. Allotissement.....	4
1.2 .c. Forme de l'accord-cadre (lot 1)	5
Partie 2 : comment participer ?	6
2. 1. Prendre connaissance du dossier de consultation	6
2.1 .a. Télécharger le dossier de consultation en s'identifiant.....	6
2.1 .b. Vérifier le contenu du dossier de consultation	6
2.1 .c. Poser des questions	7
2. 2. Préparer sa réponse.....	7
2.2 .a. Répondre seul ou à plusieurs	7
2.2 .b. Répondre avec des variantes.....	8
2.2 .c. Adapter sa réponse aux critères de l'acheteur	8
2.2 .d. Constituer le dossier de réponse.....	14
2. 3. Déposer sa proposition	15
2.3 .a. Dépôt des plis sur le profil acheteur.....	15
2.3 .b. Remise d'une copie de sauvegarde	16
Partie 3 : après le dépôt de votre offre	16
3. 1. Analyse des candidatures.....	16
3. 2. Analyse des offres.....	16
3.2 .a. Demande de précision sur la teneur des offres.....	16
3.2 .b. Régularisation des offres	17
3.2 .c. Offres anormalement basses	17
3. 3. Attribution	17
3.3 .a. Documents demandés : vérification de l'absence d'un motif d'exclusion des marchés	17
3.3 .b. Signature du marché	17
3.3 .c. Réponse aux candidats non retenus.....	17

PRÉAMBULE : DÉMATÉRIALISATION DES ÉCHANGES

Si la MEL veut prendre contact avec vous pendant l'analyse des offres, elle le fait uniquement par sa plateforme de dématérialisation (aussi appelée profil acheteur) sur **l'adresse mail du compte utilisateur** de l'entreprise.

Pour répondre aux demandes, vous devez utiliser le bouton « répondre au message » présent sur le mail. Vous avez la possibilité de joindre à votre réponse les documents demandés **dans la limite de 60 Mo** (au-delà, l'envoi doit être fait en plusieurs fois).

En cas de problème sur la plateforme, veuillez contacter l'assistance en ligne en cliquant sur l'icône suivante :



PARTIE 1 : DE QUOI S'AGIT-IL ?

1. 1. LES INTERVENANTS

Acheteur : Métropole Européenne de Lille, Direction Espaces et patrimoine naturels, 2 boulevard des Cités Unies, CS 70043, 59 040 Lille cedex, SIRET n° 200 093 201 00081

Contact : marches.territoire@lillemetropole.fr / 03.20.21.31.65 ou le 03.20.21.66.69

1. 2. LA CONSULTATION

1.2 .a. Description globale de la consultation

La présente consultation concerne la recherche de prestataires pour les animations des Espaces Naturels de la MEL pour la saison 2027.

1.2 .b. Allotissement

La consultation comporte **18** lots :

Lot 1	Ateliers à destination des groupes à Mosaïc et au Musée de Plein Air
Lot 2	Animations pédagogiques, ludiques ou créatives dans les Espaces Naturels ouverts
Lot 3	Spectacles vivants dans le cadre de l'événement d'ouverture de la saison nature
Lot 4	Projets écocitoyens en lien avec l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)
Lot 5	Animations pédagogiques, ludiques ou créatives au Relais Nature du Parc de la Deûle à Santes
Lot 6	Spectacles vivants ou audiovisuels au Relais Nature du Parc de la Deûle à Santes
Lot 7	Animations pédagogiques, ludiques ou créatives au Relais Nature du Canal de la Deûle à l'Escaut à Tourcoing
Lot 8	Spectacles vivants ou audiovisuels au Relais Nature du Canal de la Deûle à l'Escaut à Tourcoing, sur le territoire ou à bord du bateau La Décidée dans le cadre des 200 ans du canal
Lot 9	Organisation et coordination de l'événement « Ludimômes » à Mosaïc, le jardin des cultures
Lot 10	Ateliers ou installations ludiques dans le cadre des grands événements à Mosaïc ; le jardin des cultures

Lot 11	Animations pédagogiques, ludiques ou créatives aux Prés du Hem
Lot 12	Spectacles vivants ou audiovisuels aux Prés du Hem
Lot 13	Animations pédagogiques, ludiques ou créatives au Musée de Plein Air
Lot 14	Prestations d'animation dans le cadre des 20 ans du Musée de Plein Air
Lot 15	Spectacles vivants ou audiovisuels au Musée de Plein Air
Lot 16	Prestations d'animation dans le cadre de l'événement « La fête de la sorcière » au Musée de Plein Air
Lot 17	Activités Bien-être adultes et d'éveil des tout-petits dans le cadre de la programmation de l'été à Mosaïc, le jardin des cultures
Lot 18	Ateliers récurrents « les petits rendez-vous du dimanche aux jardins » à Mosaïc, le jardin des cultures

Les candidats peuvent déposer une offre pour tous les lots.

1.2 .c. Forme de l'accord-cadre (lot 1 uniquement)

Le marché est un **accord-cadre à bons de commande**. Il sera conclu avec plusieurs titulaires sous réserve de l'obtention de la note minimum définie à l'article 2.2.c. du présent règlement de consultation.

PARTIE 2 : COMMENT PARTICIPER ?



Vous n'avez pas l'habitude des marchés publics ? Trouvez les réponses à vos questions dans le [guide très pratique de la dématérialisation des marchés publics](#).

2. 1. PRENDRE CONNAISSANCE DU DOSSIER DE CONSULTATION

2.1 .a. Télécharger le dossier de consultation en s'identifiant

Vous pouvez **télécharger le dossier de consultation** en vous rendant sur le lien suivant sur le profil acheteur de la MEL :

<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=587443&orgAcronyme=5C371>



Pourquoi s'identifier ? Indiquer une adresse de courriel vous permet d'être tenu informé automatiquement des reports de délai, modifications et des précisions éventuellement apportés au marché avant la date limite fixée pour la remise des offres.

2.1 .b. Vérifier le contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation **comprend les documents suivants** :

Les guides

- 1) Le tuto : déposer une offre, dont la consultation est vivement recommandée ¹ ;

Les pièces administratives

- 1) Le présent règlement de la consultation ;
- 2) La fiche structure ;
- 3) La fiche projet de chaque lot et pour chaque animation proposée ;
- 4) Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et son annexe relative aux dispositions générales ;
- 5) La Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables ;
- 6) Le DC4 (acte de sous-traitance) et sa notice explicative ;

¹ Ce guide d'utilisation est inséré, à titre d'information, dans le dossier de consultation, pour permettre aux entreprises d'effectuer les démarches sur le profil d'acheteur

Les pièces techniques

- 1) Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) pour chaque lot et leur annexe jointe le cas échéant



Vérifiez bien que vous disposez de l'ensemble des éléments du dossier de consultation : ils vous sont nécessaires pour préparer correctement votre réponse.

La MEL se réserve la possibilité d'envoyer des renseignements complémentaires sur le dossier de consultation soit à son initiative soit à la suite de questions posées par une entreprise (voir article 2.1 .c) au plus tard à la date limite qui figure en première page de ce document.

2.1 .c. Poser des questions

Si vous souhaitez obtenir des précisions ou des renseignements complémentaires, il vous suffit de **poser votre question en vous connectant à la consultation** à l'adresse indiquée à l'article 2.1 .a et poser votre question en ligne.

La date limite pour poser votre question figure en première page de ce document.

Les réponses sont transmises par la MEL exclusivement sur le profil acheteur.

2. 2. PRÉPARER SA RÉPONSE

2.2 .a. Répondre seul ou à plusieurs

Pour répondre à la consultation lancée par la MEL, vous pouvez vous présenter **seul** ou vous **associer à d'autres opérateurs**. Dans la seconde hypothèse, vous pouvez par exemple vous grouper avec des entreprises pour former un **groupement momentané d'entreprises** ou faire appel à des **sous-traitants**².

Candidater seul

Si vous envisagez une candidature en tant que candidat unique, il n'y a **pas de contrainte particulière**. Ce choix ne vous interdit pas de faire appel à la sous-traitance, plus tard en cours de marché.

Candidater en groupement d'entreprises

Aucune forme de groupement n'est imposée : le groupement peut être solidaire ou conjoint. Si le groupement est conjoint, le mandataire doit être solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard de la MEL.

Candidater avec un sous-traitant

² Si le marché est un marché de fournitures, vous ne pouvez pas en sous-traiter une partie, sauf si le marché comporte des prestations de services ou des travaux de pose ou d'installation

Les candidats peuvent **faire appel à la sous-traitance** qu'ils soient candidats uniques ou réunis au sein d'un groupement d'entreprises.

Si le candidat souhaite que les capacités du ou des sous-traitants soient prises en compte lors de l'évaluation de sa candidature, il présente un dossier pour chaque sous-traitant comprenant les capacités du sous-traitant et la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché (ex : engagement du sous-traitant attestant qu'il va mettre ses capacités à disposition du candidat pour l'exécution du marché). À défaut, les capacités de ces sous-traitants ne sont pas prises en compte.

2.2 .b. Répondre avec des variantes

La variante est une modification des spécifications prévues dans la solution de base décrite dans les documents de la consultation.

Les variantes sont interdites. L'offre doit donc être strictement conforme aux pièces du marché.

En cas de présentation d'une offre avec variante, seule l'offre de base clairement identifiée à l'ouverture des offres sera prise en compte et la variante ne sera ni analysée ni classée. Les candidats ne peuvent pas se prévaloir d'une quelconque manière des éventuelles variantes proposées en contradiction avec le présent article.

2.2 .c. Adapter sa réponse aux critères de l'acheteur

Les offres des candidats présentant des capacités suffisantes seront évaluées au regard des **critères de jugement des offres** suivants et feront l'objet d'un **classement respectant la pondération des critères** indiquée ci-dessous :

Lot 1 Ateliers à destination des groupes à Mosaïc et au musée de Plein Air

Critère 1 : Pertinence de l'atelier au regard des besoins formulés au CCTP en matière d'objectifs et de conditions (public cible, disponibilité, durée) à hauteur de 50 points

Critère 2 : Prix analysé au regard du tarif horaire proposé dans la fiche projet à hauteur de 45 points

Critère 3 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Pour le critère 2, la formule appliquée sera la suivante : tarif horaire le moins élevé proposé (en TTC) / tarif horaire de l'offre analysée x 45

Lot 2 Animations pédagogiques, ludiques ou créatives dans les Espaces Naturels ouverts

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 90 points au regard des sous-critères ci-après :

Sous critère1 Pertinence de l'animation proposée en lien avec le thème annuel ou le thème de l'événement à hauteur de 40 points

Sous critère 2 Pertinence de l'animation au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé, de durée et de prestations recherchées à hauteur de 50 points

Critère 2 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 10 points

Lot 3 Spectacles vivants dans le cadre de l'événement d'ouverture de la saison nature

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 90 points au regard des sous critères ci-après :

Sous Critère 1 : Pertinence du spectacle proposé en lien avec le thème annuel à hauteur de 30 points

Sous critère 2 : Pertinence du spectacle au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé, de durée et de prestations recherchées à hauteur de 60 points

Critère 2 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 10 points

Lot 4 Projets écocitoyens en lien avec l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 90 points au regard des sous-critères ci-après :

Sous Critère 1 : Pertinence de l'action proposée au regard des objectifs fixés dans le CCTP (dimension participative et citoyenne du projet) à hauteur de 30 points

Sous critère 2 : Pertinence de l'action au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé, de durée et de prestations recherchées à hauteur de 60 points

Critère 2 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 10 points

Lot 5 Animations pédagogiques, ludiques ou créatives au Relais Nature du Parc de la Deûle à Santes

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 70 points au regard des sous critères énoncés ci-après :

Sous Critère1 : Pertinence du projet proposé en lien avec les thèmes recherchés à hauteur de 35 points

Sous critère : Pertinence de l'animation au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé, de durée et de prestations recherchées à hauteur de 35 points

Critère 2 : Caractère novateur de la forme de la proposition ou de son approche à hauteur de 25 points

Critère 3 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Lot 6 Spectacles vivants ou audiovisuels au Relais Nature du Parc de la Deûle à Santes

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 70 points au regard des sous-critères énoncés ci-après :

Sous Critère 1 : Pertinence du projet proposé en lien avec les thèmes recherchés à hauteur de 35 points

Sous critère 2 : Pertinence du spectacle au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé, de durée et de prestations recherchées à hauteur de 35 points

Critère 2 : Caractère novateur de la forme du spectacle ou de son approche à hauteur de 25 points

Critère 3 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Lot 7 Animations pédagogiques, ludiques ou créatives au Relais Nature du Canal de la Deûle à l'Escaut à Tourcoing

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 95 points au regard des sous-critères énoncés ci-après :

Sous Critère1 : Pertinence de l'animation proposée en lien avec le thème annuel et l'identité du territoire à hauteur de 60 points

Sous critère 2 : Pertinence de l'animation au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé, de durée et de prestations recherchées à hauteur de 35 points

Critère 2 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Lot 8 Spectacles vivants ou audiovisuels au Relais Nature du Canal de la Deûle à l'Escaut à Tourcoing, sur le territoire ou à bord du bateau La Décidée dans le cadre des 200 ans du canal

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 95 points au regard des sous-critères énoncés ci-après :

Sous Critère 1 : Pertinence du spectacle proposé en lien avec le thème annuel et l'identité du territoire à hauteur de 60 points

Sous critère 2 : Pertinence du spectacle au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé, de durée et de prestations recherchées à hauteur de 35 points

Critère 2 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Lot 9 Organisation et coordination de l'événement « Ludimôme » à Mosaïc, le jardin des cultures

Critère 1 : Pertinence du projet proposé au regard du CCTP (contenu, retro planning) à hauteur de 50 points

Critère 2 : Pertinence de l'équipe dédiée à l'organisation de l'évènement à hauteur de 45 points

Critère 3 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Lot 10 Ateliers créatifs ou installations ludiques dans le cadre des grands événements à Mosaïc, le jardin des cultures

Critère 1 : Valeur technique au regard à hauteur de 70 points au regard des sous critères énoncés ci-après :

Sous critère 1 : Pertinence du projet proposé en lien avec les thèmes recherchés à hauteur de 35 points

Sous critère 2 : Pertinence du projet au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé, de format et de prestations recherchées à hauteur de 35 points

Critère 2 : Caractère novateur de la forme ou de l'approche à hauteur de 25 points

Critère 3 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Lot 11 Animations pédagogiques, ludiques ou créatives aux Prés du Hem

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 95 points au regard des sous-critères énoncés ci-après :

Sous Critère 1 : Pertinence du projet proposé en lien avec les thèmes recherchés à hauteur de 40 points

Sous critère 2 : Pertinence de l'animation au regard des besoins formulés au CCTP à hauteur de 55 points

Critère 2 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Lot 12 Spectacles vivants ou audiovisuels aux Prés du Hem

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 95 points au regard des sous critères énoncés ci-après :

Sous Critère 1 : Pertinence du projet proposé en lien avec les thèmes recherchés à hauteur de 40 points

Sous critère 2 : Pertinence du spectacle vivant ou audiovisuel au regard des besoins formulés au CCTP à hauteur de 55 points

Critère 2 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Lot 13 Animations pédagogiques, ludiques ou créatives au Musée de Plein Air

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 95 points au regard des sous critères énoncés ci-après :

Sous Critère 1 : Pertinence de l'animation proposée en lien avec le thème annuel et l'identité du musée à hauteur de 40 points

Sous critère 2 : Pertinence de l'animation au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé, de durée et de prestations recherchées à hauteur de 55 points

Critère 2 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Lot 14 Prestations d'animation dans le cadre des 20 ans du Musée de Plein Air

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 95 points au regard des sous critères énoncés ci-après :

Sous Critère 1 : Pertinence de l'animation proposée en lien avec le thème annuel et l'identité du musée à hauteur de 40 points

Sous critère 2 : Pertinence de l'animation au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé, de durée et de prestations recherchées à hauteur de 55 points

Critère 2 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Lot 15 Spectacles vivants ou audiovisuels au Musée de Plein Air

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 95 points au regard des sous critères énoncés ci-après :

Sous Critère 1 : Pertinence du spectacle proposé en lien avec le thème annuel et l'identité du musée à hauteur de 40 points

Sous critère 2 : Pertinence du spectacle au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé, de durée et de prestations recherchées à hauteur de 55 points

Critère 2 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Lot 16 Prestations d'animation dans le cadre de l'événement « La fête de la sorcière » au Musée de Plein Air

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 95 points au regard des sous critères énoncés ci-après :

Sous Critère 1 : Pertinence du spectacle proposé en lien avec le thème de l'évènement à hauteur de 40 points

Sous critère 2 : Pertinence du spectacle au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé et de prestations recherchées à hauteur de 55 points

Critère 2 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Lot 17 Activités Bien-être adultes et d'éveil des tout-petits dans le cadre de la programmation de l'été à Mosaïc, le jardin des cultures

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 70 points au regard des sous-critères énoncés ci-dessous :

Sous Critère1 : Pertinence du projet proposé en lien avec le thème annuel à hauteur de 35 points

Sous critère 2 : Pertinence du projet au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé, de format et de prestations recherchées à hauteur de 35 points

Critère 2 : Caractère novateur de la forme de l'activité ou de son approche à hauteur de 25 points

Critère 3 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

Lot 18 Ateliers récurrents « les petits rendez-vous du dimanche aux jardins » à Mosaïc, le jardin des cultures

Critère 1 : Valeur technique à hauteur de 70 points au regard des sous-critères énoncés ci-après :

Sous Critère1 : Pertinence du projet proposé au regard des jardins mis à l'honneur dans le cadre de la prestation à hauteur de 35 points

Sous critère 2 : Pertinence du projet au regard des besoins formulés au CCTP en matière de public visé, de format et de prestations recherchées à hauteur de 35 points

Critère 2 : Caractère novateur de la forme de l'atelier ou de son approche à hauteur de 25 points

Critère 3 : Mesures en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché à hauteur de 5 points

L'analyse des offres se fera lot par lot. Il y aura donc un classement pour chacun des lots et chaque lot sera attribué séparément.

Les offres sont classées dans un ordre décroissant (des notes obtenues).

Pour le lot 1 :

Les offres les mieux classées sont retenues uniquement si la note obtenue à l'issue de l'analyse est supérieure ou égale à 18/20.

Pour le lot 9 :

L'offre la mieux classée est retenue.

Pour le lot 18 : Une analyse par atelier sera effectuée et seul le 1er de chaque classement sera retenu.

Pour les autres lots :

Les offres les mieux classées sont retenues uniquement en application des 2 modalités suivantes :

- Si la note obtenue à l'issue de l'analyse est supérieure ou égale à :
 - 15/20 pour le lot 2,
 - 15/20 pour le lot 3,
 - 15/20 pour le lot 4,
 - 13/20 pour le lot 5,
 - 13/20 pour le lot 6,
 - 12/20 pour le lot 7,
 - 12/20 pour le lot 8,
 - 13/20 pour le lot 10,
 - 16/20 pour le lot 11,
 - 16/20 pour le lot 12,
 - 16/20 pour le lot 13,
 - 16/20 pour le lot 14,
 - 16/20 pour le lot 15,
 - 16/20 pour le lot 16
 - 12/20 pour le lot 17
 - 12/20 pour le lot 18
- **Le lot concerné est attribué pour le montant minimum précisé ci-dessous et dans la limite de l'enveloppe globale affectée au site concerné, sous réserve des disponibilités du candidat.**

LOT	SITE	INTITULÉ	MINI ATTRIBUTION	BUDGET MAXI/SITE
1	MOSAÏC et MPA	Ateliers à destination des groupes	/	60 000 €
2	Espaces naturels ouverts	Animations pédagogiques, ludiques ou créatives	18 900 €	36 000 €
3	Espaces naturels ouverts	Spectacles vivants dans le cadre de l'événement d'ouverture de saison nature pour l'ouverture de la saison nature	2 700 €	
4	Communes de la MEL	Projets écocitoyens en lien avec l'Atlas de la Biodiversité Communale	10 800 €	
5	Relais Nature de Parc de la Deûle à SANTES	Animations pédagogiques, ludiques ou créatives	10 800 €	16 000 €
6	Relais Nature de Parc de la Deûle à SANTES	Spectacles vivants ou audiovisuels	3 600 €	
7	Relais Nature du Canal de la Deûle à l'Escaut à TOURCOING ou sur le territoire dans le cadre des 200 ans du canal	Animations pédagogiques, ludiques ou créatives	7 200 €	23 000 €
8	Relais Nature du Canal de la Deûle à l'Escaut à TOURCOING ou sur le territoire dans le cadre des 200 ans du canal	Spectacles vivants ou audiovisuels	13 500 €	
9	MOSAÏC, le jardin des cultures	Organisation et coordination de l'événement "Ludimômes"	/	23 500 €
10	MOSAÏC, le jardin des cultures	Ateliers ou installations ludiques dans le cadre des grands événements	8 370 €	
17	MOSAÏC, le jardin des cultures	Activités bien être adultes et d'éveil des tout-petits dans le cadre de l'apogée de l'été	1 800 €	
18	MOSAÏC, le jardin des cultures	Ateliers récurrents "Les petits rendez-vous du dimanche aux jardins"	/	33 000 €
11	PRÉS DU HEM	Animations pédagogiques, ludiques ou créatives	9 000 €	
12	PRÉS DU HEM	Spectacles vivants ou audiovisuels	20 700 €	
13	MUSÉE DE PLEIN AIR	Animations pédagogiques, ludiques ou créatives	14 400 €	
14	MUSÉE DE PLEIN AIR	Prestations d'animation dans le cadre des 20 ans du Musée	8 550 €	84 500 €
15	MUSÉE DE PLEIN AIR	Spectacles vivants ou audiovisuels	29 700 €	
16	MUSÉE DE PLEIN AIR	Prestations d'animation dans le cadre de l'événement "La Fête de la sorcière"	23 400 €	

2.2 .d. Constituer le dossier de réponse



Tous les documents transmis à la MEL doivent être rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français.

Le candidat déposera un pli qui comporte à la fois des éléments de candidature et des éléments d'offre. Il veillera à bien séparer les documents (fichiers distincts).

Assembler votre candidature

Le tableau suivant précise les pièces à fournir :

Tableau des pièces à fournir au titre de la candidature	
Pièces à fournir	Format souhaité
Fiche structure complétée	PDF

Assembler votre offre

Le tableau suivant précise les pièces à fournir :

Tableau des pièces à fournir au titre de l'offre <u>pour chaque lot</u>	
Pièces à fournir	Format souhaité
Fiche de projet complétée pour chaque lot et pour chaque animation	PDF
Pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre : - les capacités techniques, professionnelles et financières du sous-traitant ; - le formulaire DC4 complété.	PDF pour tous les documents

2. 3. DÉPOSER SA PROPOSITION

2.3 .a. Dépôt des plis sur le profil acheteur

Les plis (comprenant tous les documents mentionnés à l'article 2.2 .d ci-dessus, sont à déposer sur le profil d'acheteur, **au plus tard à la date et l'heure limites indiquées en première page** du présent document. L'adresse de dépôt est la suivante :

<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=587443&orgAcronyme=5C371>



Attention : Le dépôt d'offres sur le profil acheteur est garanti jusqu'à 5 Go. Si votre offre est supérieure à cette taille, pensez à anticiper le dépôt (voir tuto « déposer une offre » inséré dans le dossier de consultation).

Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, **seule est ouverte la dernière offre reçue** dans le délai fixé pour la remise des offres.



Vous ignorez comment déposer une offre sur notre profil d'acheteur ? Reportez-vous au guide du profil d'acheteur : il est [téléchargeable sur le site](#)

2.3 .b. Remise d'une copie de sauvegarde

Vous avez la possibilité d'envoyer également une **copie de sauvegarde**³ sur support physique électronique (type clé USB) ou sur support papier, sous réserve qu'elle parvienne dans les délais impartis pour la remise des offres. La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli comportant la mention « copie de sauvegarde – ne pas ouvrir », l'intitulé de la consultation et le nom du candidat.

La copie de sauvegarde est déposée à l'adresse suivante par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception et de garantir la confidentialité (ex : lettre recommandée avec AR) :

Métropole Européenne de Lille
Direction Commande publique – Service Marchés publics – CSP Territoire
À l'attention de Gaëlle BOULOGNE RUF
2 boulevard des Cités Unies
CS 70043
59 040 Lille cedex

Elle peut aussi être déposée contre récépissé du lundi au vendredi les jours ouvrés de 8h à 18h à la même adresse.

PARTIE 3 : APRÈS LE DÉPÔT DE VOTRE OFFRE

3. 1. ANALYSE DES CANDIDATURES

Si, après l'ouverture des plis, la MEL constate qu'il manque des pièces ou informations pour examiner les candidatures, elle peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature dans le délai qu'elle fixe.

Après analyse des candidatures, les candidats qui ne présentent pas les capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes ne sont pas admis. Leur offre n'est donc pas analysée.

3. 2. ANALYSE DES OFFRES

3.2 .a. Demande de précision sur la teneur des offres

La MEL pourra demander aux candidats de préciser la teneur de leur offre. Cette demande ne peut ni aboutir à une négociation ni à une modification de l'offre.

La phase de "précision" aura lieu entre le 09/11 et le 09/12/2026 pour l'ensemble des lots, sauf le lot 1 où la phase de « précision » aura lieu entre le 02/11 et le 13/11/2026.

³ La copie de sauvegarde est définie par un [arrêté du 22 mars 2019](#). Pour plus d'informations sur ce dispositif, reportez-vous au [guide très pratique de la dématérialisation des marchés publics](#).

3.2 .b. Régularisation des offres

La MEL pourra autoriser la régularisation des offres irrégulières, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses. Toutefois, cette régularisation ne pourra pas avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

3.2 .c. Offres anormalement basses

Toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande écrite de précisions assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, la MEL maintiendra l'offre dans l'analyse des offres ou l'éliminera par décision motivée.

3. 3. ATTRIBUTION

3.3 .a. Documents demandés : vérification de l'absence d'un motif d'exclusion des marchés

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché devra remettre à la MEL, dans le délai qu'elle fixe, les documents **en cours de validité** exigés par la réglementation, qu'elle ne détient pas.

Les documents rédigés en langue étrangère devront être accompagnés d'une traduction en français.

Si le candidat retenu ne produit pas ces documents dans le délai imparti ou s'il relève d'un motif d'exclusion des marchés⁴, il sera éliminé dans les conditions fixées par le Code de la commande publique.

3.3 .b. Signature du marché

Il n'est pas exigé de signature électronique à la remise des offres.

Seul le candidat retenu sera tenu de signer la fiche projet selon les modalités suivantes :

- Si le candidat signe la fiche projet avec son certificat de signature électronique, il la renvoie sur le profil d'acheteur ;
- Si le candidat signe la fiche projet rematérialisée au format papier, il la renvoie par voie postale.

Dans les deux cas, il joint le document relatif aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (statuts, pouvoir interne à la société ou tout autre document), et en cas de groupement, l'habilitation du mandataire s'il signe seul l'offre pour le groupement.

3.3 .c. Réponse aux candidats non retenus

Sans réponse de la Métropole Européenne de Lille, à compter du 31/01/2027, l'offre des candidats sera considérée comme non retenue. La Métropole Européenne de Lille ne procédera pas à l'envoi de courrier spécifique.

⁴ Dont la liste figure aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique